FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878 de la Commission

FLOATANT OIL

Date d'émission: 09.11.2026 | Version: 1.0

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit	FLOATANT OIL Conditionnement: 10 ml EAN: 8595687341864
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Huile flottante pour mouches. Utilisations déconseillées : toute autre utilisation que l'utilisation identifiée.
1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	SYBAI tackle s.r.o. Věry Pánkové 829/2, 779 00 Olomouc, République tchèque N° d'identification de l'entreprise : 27814033 Tél. : +420 799 069 990 E-mail : info@sybai.com Web : www.sybai.com
1.4 Numéro d'appel d'urgence	Centre d'information toxicologique (TIS), Na Bojišti 1, 128 08 Prague, République tchèque 24 heures sur 24 : +420 224 919 293 ou +420 224 915 402 **France:** ORFILA (centres antipoison), +33 1 45 42 59 59 (24 h/24, 7 j/7) **Belgique:** Centre Antipoisons, +32 70 245 245 (24 h/24, 7 j/7) **Luxembourg:** Centre Antipoisons, +352 8002 5500 (24 h/24, 7 j/7) **UE:** numéro d'urgence 112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange	Le mélange ne répond pas aux critères de classification comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).
2.2 Éléments d'étiquetage	Non requis.
2.3 Autres dangers	Le mélange ne contient pas de substances PBT ou vPvB à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en poids. Il ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien. L'huile répandue rend les surfaces glissantes.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges	Le mélange ne contient aucune substance devant être mentionnée conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours	Après inhalation : non prévisible. Après contact avec la peau : laver à l'eau et au savon. Après contact avec les yeux : rincer à l'eau courante pendant au moins 10 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Après ingestion : rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir. En cas de symptômes, consulter un médecin.
4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun connu. En cas de contact avec les yeux, une irritation passagère peut survenir.
4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Non requis. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction	Moyens d'extinction adaptés : mousse, dioxyde de carbone, poudre d'extinction, brouillard d'eau. Adapter le moyen d'extinction à l'incendie environnant.
5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas de combustion, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, du dioxyde de silicium et des traces de formaldéhyde peuvent se former.
5.3 Conseils aux pompiers	Ne pas inhaler les produits de combustion. Utiliser un appareil respiratoire isolant si nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	L'huile répandue rend les surfaces glissantes : risque de glissade.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet de grandes quantités dans les égouts, le sol et les eaux.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Essuyer l'huile à l'aide d'un matériau absorbant (papier, chiffon, sciure) et l'éliminer comme déchet. Laver la surface à l'eau additionnée de détergent.
6.4 Référence à d'autres rubriques	Voir les rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Bien refermer le flacon après utilisation.
7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités	Stocker dans l'emballage d'origine bien fermé, hors de portée des enfants et à l'écart des sources de chaleur.
7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Voir la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle	Le mélange ne contient pas de substances soumises à des valeurs limites d'exposition professionnelle établies au niveau de l'UE.
8.2 Contrôles de l'exposition	Aucun équipement de protection individuelle n'est requis dans des conditions normales d'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide.
Couleur	Clair, légèrement ocre.
Odeur	Inodore.
Point d'éclair	Supérieur à 200 °C (coupelle ouverte).
Température d'auto-inflammation	Supérieure à 400 °C.
Viscosité cinématique	Environ 50 mm^2/s à 25 °C.
Densité	Environ 0,96 g/cm^3.
Solubilité dans l'eau	Pratiquement insoluble.
Autres propriétés	Non déterminées, non pertinentes pour une utilisation en toute sécurité.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1–10.3 Réactivité, stabilité chimique et possibilité de réactions dangereuses	Le mélange est stable dans des conditions normales. Aucune réaction dangereuse n'est connue. En cas de chauffage à plus de 150 °C à l'air, des traces de formaldéhyde peuvent être libérées.
10.4 Conditions à éviter	Forte chaleur.
10.5 Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales. À haute température : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, dioxyde de silicium et formaldéhyde.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger	D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont remplis pour aucune classe de danger, y compris le danger par aspiration.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1–12.7	D'après les données disponibles, les critères de classification comme dangereux pour l'environnement ne sont pas remplis. Le mélange est insoluble dans l'eau et se biodégrade très lentement. Il ne contient pas de substances PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Ne pas déverser les résidus d'huile dans les égouts. Les petites quantités peuvent être absorbées dans du papier et éliminées avec les déchets municipaux en mélange. Éliminer l'emballage vide par le biais de la collecte sélective des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1–14.7	Non classé comme marchandise dangereuse au sens des réglementations ADR/RID, IMDG ou IATA.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), loi n° 350/2011 Sb. relative aux substances et mélanges chimiques.
15.2 Évaluation de la sécurité chimique	Non réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données	Cette fiche de données de sécurité a été établie sur la base des données relatives aux matières premières fournies par leurs fournisseurs.
Clause de non-responsabilité	Les informations correspondent à l’état actuel des connaissances et décrivent le produit sous l’angle de la sécurité. Elles ne constituent pas une garantie des propriétés du produit.